



**PRÉFET  
DU CANTAL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des  
Territoires**

Aurillac, le 30 mai 2023

**Dossier n° : AE 23.0237**

**Demandeur : BOUCHY Bruno**

**Date d'enregistrement de la demande : 28/04/23**

**Date limite de candidature : 27/07/2023**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 27/08/23.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
CHANTERELLE	7,83	Mairie de CONDAT Section de Garrey	Section C 147
CONDAT	19,33	Mairie de CONDAT Section de Garrey	Section C 495 k
LANOBRE	30,11	Indivision JUILLARD	Section D 184k,185,188,193,194,197,199, 200,202k, 586,947aj,950aj,950ak,950b,
CHANTERELLE	30,69	BOUCHY Alain	Section C 181,208,209,247,248,250,
CONDAT	14,69	BOUCHY Alain	Section C 253j,k,363,365,416,442,
TREMOUILLE	24,11	BOUCHY Alain	Section A 17,18,161j,k,l,163, 1345j,k,1346j,k,

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État :  
<https://www.cantal.gouv.fr/Action-de-l-Etat/Agriculture/Politique-Fonciere>, dans les rubriques Politiques  
publiques/Agriculture/Politique foncière